

DÉPARTEMENT DES YVELINES
MAIRIE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2026 -

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt février à dix-sept heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale, légalement réuni au lieu ordinaire de
ses séances sous la Vice-Présidence de
Madame Gwendoline DESFORGES.

Étaient présents :

Madame Gwendoline DESFORGES
Monsieur Pascal SIMONNET
Madame Anne-Laure de BROSSES
Madame Denise JOURDRIN
Monsieur Jacques LELUBRE
Madame Laurence de CHABOT
Monsieur Philippe CLOUS
Monsieur Elhadji DIALLO
Madame Marie-Laure de BECDELIÈVRE
Madame Michèle BIANCO

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 16

Membres absents avec pouvoir :

Madame Laurence BERNARD
(pouvoir à Madame Gwendoline DESFORGES)
Monsieur Pierrick FOURNIER
(pouvoir à Madame Denise JOURDRIN)
Madame Agnès THÉBAUD
(pouvoir à Madame Laurence DE CHABOT)
Monsieur Bernard LONGATTE
(pouvoir à Monsieur Jacques LELUBRE)
Madame Hélène de FUMICHON
(pouvoir à Monsieur Philippe CLOUS)

Membre absent sans pouvoir :

Madame Véronique BECQUET

Madame Stéphanie LESPINAS, Responsable du
C.C.A.S. – Service Vie Sociale, est secrétaire de séance.

N° 2026-05 :

Fixation des tarifs pour le voyage
seniors organisé du 1^{er} au 5 juin
2026 en Bretagne Sud, à Carnac

CONSEIL D'ADMINISTRATION du
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE du PECQ
DU 20 FÉVRIER 2026

N° : 2026-05

Objet : Fixation des tarifs pour le Voyage Séniors organisé du lundi 1er au vendredi 5 juin 2025 en Bretagne Sud, à Carnac.

Madame la Vice-Présidente explique aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de ses attributions, le C.C.A.S. anime une action de prévention et de développement social dans la commune. À ce titre, il organise un voyage annuel directement orienté vers les personnes âgées et/ou retraitées ou tout autre public en difficulté, sachant que la Ville du Pecq fait de la lutte contre l'isolement l'une de ses priorités.

En 2026, le voyage Séniors aura lieu du lundi 1er au vendredi 5 juin, à l'Hôtel EDENIA – 12 bd de la Plage – 56340 CARNAC.

Les tarifs comprennent l'hébergement, la pension complète, les excursions et le trajet aller-retour avec le prestataire FH AUTOCARS :

Type d'hébergement	Tarif plein 100 % / personne	Tarifs dégressifs (*) / personne	
Chambre double « twin »	700,00 €	Tarif A 20 %	140,00 €
		Tarif B 50 %	350,00 €
		Tarif C 80 %	560,00 €
		Tarif D 100 %	700,00 €
Chambre individuelle « single »	850,00 €		

(*) L'application des tarifs réduits en fonction du quotient familial pour les sorties et le voyage annuel organisés par le C.C.A.S. a fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 27 novembre 2025.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de donner leur accord sur l'application des tarifs ci-dessus mentionnés.

Cet exposé entendu,

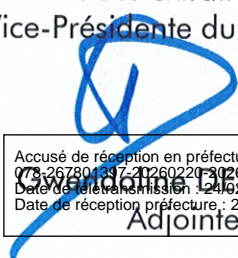
A l'unanimité des présents et représentés et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. donnent leur accord sur l'application des tarifs ci-dessus mentionnés.

Les recettes seront encaissées sur la Régie 24000 - Recettes diverses du C.C.A.S.

Publié le :



Fait et délibéré
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Accusé de réception en préfecture
075-267801357-2126022013026-05-P5
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026

Adjointe au Maire